

Attentat islamiste à la prison de Condé-sur-Sarthe Mardi 5 mars 2019

LES FAITS

- Mardi 5 mars 2019, vers 9h45, dans une Unité de Vie Familiale (UVF) de la prison ultrasécurisée de Condé-sur-Sarthe (Orne), un détenu radicalisé armé d'un couteau en céramique poignarde 2 surveillants pénitentiaires en criant « *Allah Akbar* » et en affirmant vouloir venger Chérif CHEKATT, l'auteur de l'attentat de Strasbourg du 11 décembre 2018.
- L'assaillant, Michaël CHILOLO, 27 ans, était condamné à 30 ans de réclusion criminelle pour avoir séquestré, torturé et tué un ancien résistant de 89 ans. Il s'était converti à l'islam en 2010. Connu pour sa radicalisation en prison, il était inscrit au FSPRT et faisait l'objet d'un suivi par le renseignement pénitentiaire.
- Pendant l'attaque, le détenu est accompagné de sa femme, Hanane ABOULHANA, soupçonnée d'avoir introduit le couteau en céramique dans l'UVF.
- Après l'attentat, le détenu et sa femme se retranchent dans l'UVF. Le RAID et une équipe régionale d'intervention (ERIS) sont dépêchés sur place, et donnent l'assaut à 18h40. L'assaillant est interpellé. Blessée par balle, sa compagne décède peu après.

Bilan : 2 surveillants pénitentiaires grièvement blessés

QU'EN RETENIR ?

- Peu médiatisées, les agressions graves contre les surveillants de prisons sont devenues fréquentes (plusieurs par mois).
- Il s'agit de la 4^{ème} attaque islamiste commise en prison après celle d'Osny le 4 septembre 2016 (un détenu radicalisé attaque et blesse 2 surveillants pénitentiaires avec une arme artisanale), celle de Vendin-le-Vieil le 11 janvier 2018 (un détenu, ancien « cadre » d'Al-Qaida et condamné pour association de malfaiteurs terroriste, poignarde 2 surveillants et en blesse un troisième) et celle de Borgo (Corse) le 19 janvier 2018 (un détenu radicalisé poignarde 2 surveillants).
- Le mode opératoire pose la question de la sécurisation de l'accès des visiteurs aux détenus. Peu de prisons sont équipées de portiques à ondes millimétriques, seuls capables de détecter les couteaux en céramique.
- La gestion des détenus islamistes radicalisés est devenue l'une des problématiques les plus sensibles de sécurité intérieure. Leur nombre affiché par l'administration pénitentiaire (1800) est un chiffre plancher. Dans ce contexte, le retour annoncé des djihadistes français prisonniers en Syrie s'annonce explosif. Créé le 21 avril 2017, le Bureau Central du Renseignement Pénitentiaire a pour mission d'effectuer un suivi renforcé de cette population pénale, en lien avec la DGSJ et le SRT.